

la Creuse

N° 45 > septembre - octobre 2010



P. 16

ACTIONS

L'ère de la domotique



P. 22

SPORTS

Véloroute Ouest Creuse: la voie est ouverte



P. 24

RACINES

Nouvelle collection sur le patrimoine de nos villages

■ DOSSIER

La rentrée dans nos collèges

page 7

INCLUS

LE GUIDE DES TRANSPORTS 2010 + L'AUTOCOLLANT DE NOTRE NOUVEAU LOGO



scène nationale d'aubusson

saison 2010 - 2011

2 ARTISTES ASSOCIES DANSE ET THEATRE

Nathalie Pernette, chorégraphe, Cie Pernette



Les Miniatures

Du lundi 4 au mercredi 6 octobre > 19h30
> spectacle vagabond

Le cabaret du 1^{er} flocon

Vendredi 3 décembre > 19h30

De profundis / Création

Mardi 31 mai > 20h30

Résidences du 22 au novembre au 5 décembre, puis du 21 au 27 mars

Jacques Vincey, metteur en scène, Cie Sirènes



Jours souterrains / Création

Mardi 8 mars > 20h30

Mercredi 9 mars > 19h30

Stage de théâtre > Samedi 6 et dimanche 7 novembre

Résidence du 21 février au 7 mars

35 RENDEZ-VOUS / 61 REPRESENTATIONS

30 COMPAGNIES / 10 CREATIONS

10 RESIDENCES D'ARTISTES dont



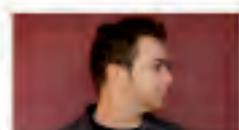
Villégiature Théâtre / Création

Cies Jaktart et Mugiscué, Thomas Quillardet

Mardi 16 novembre > 20h30

Mercredi 17 novembre > 19h30

Résidence du 15 mars au 18 avril 2010



Fait(s) divers Théâtre - récit / Création

Cie La Volige, Nicolas Bonneau

Judi 19 janvier > 20h30

Résidences du 11 au 21 octobre, puis du 3 au 14 janvier



Lapin Théâtre - Jeune public / Création

Cie du Dagor, Thomas Gomet

Judi 10 et vendredi 11 février > 10h et 14h30

Résidence du 17 janvier au 11 février



Aïe Arts de la piste - musique - danse / Création

Cridacompany

Lundi 21 mars > 20h30 et mardi 22 mars > 19h30

Résidences du 7 au 30 juin, du 3 au 18 septembre, puis du 14 au 22 mars



Manivelles Musique - objets animés / Création

Association Ryoanji

Judi 12 mai > 20h30

Résidence du 6 au 12 mai

DES SPECTACLES A NE PAS MANQUER



Le Grand C

Cie XY

Vendredi 8 octobre > 20h30 et samedi 9 octobre > 19h30

Arts de la piste / A voir en famille



Sortie d'usine

Cie La Volige, Nicolas Bonneau

Mardi 19 octobre > 20h30

Théâtre - récit



Le Projet Ibsen

Cie Daniel Veronese

Mardi 29 mars > 19h30

Théâtre



Le père Tralalère et Notre terreur

Collectif d'ores et déjà

Mardi 12 avril > 20h30

Judi 14 avril > 20h30 et vendredi 15 avril > 19h30

Théâtre



Le Dodo

Cie le Beau Monde 7, Yannick Jaulin

Mercredi 25 mai > 20h30

Conte / Création

6 SPECTACLES VAGABONDS

Programmation "Itinéraires d'artistes" en Limousin



Les Miniatures

Danse

Cie Pernette

Mardi 5 octobre > 19h30 > Jardins de la mairie, Bourgneuf

Mercredi 6 octobre > 19h30 > Saint-Yrieix-la-Montagne



Filles de joie

Conte - chanson - musique

Cie le chat perplexe

Mercredi 15 décembre > 20h30 > salle des fêtes, Peyrelevade

Judi 16 décembre > 20h30 > centre Alain Gouzes, Bourgneuf



Sandrine

Théâtre

Cie Pôle Nord

Mardi 8 février > 20h30 > centre Alain Gouzes, Bourgneuf

Mercredi 9 février > 20h30 > salle des fêtes, Faux-la-Montagne



Miettes

Arts de la piste

Association des dous

Mardi 7 juin > 19h30 > Bourgneuf

Mercredi 8 juin > 19h30 > La Nouaille

... et pour le jeune public

Sur le sentier des ours

Conte

Cie de la Grande Ourse, Pierre Deschamps

Mardi 24 novembre > 15h

> salle polyvalente, Gentoux

Judi 25 novembre > 19h30

> centre Alain Gouzes, Bourgneuf

Le castelet de Josette

Marionnette

Cie Garin Trousseau

Judi 17 mars > 14h et 15h30

> centre Alain Gouzes, Bourgneuf



scène nationale d'Aubusson-théâtre Jean Lurçat

avenue des Lissiers, BP 11, 23200 Aubusson

infos @ccaj.com www.ccaj.com

N'hésitez pas à demander le programme 2010-2011
en contactant l'accueil du théâtre au 05 55 83 09 09

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

LA RENTRÉE
DANS NOS COLLÈGES p. 7-13

I ACTIONS I

NOUVELLE PARTITION
AU CONSERVATOIRE EMILE GOUÉ p. 14-15DOMOTIQUE : NOUVELLE ÈRE
POUR LE MAINTIEN À DOMICILE p. 16-17GRANDES MANŒUVRES
SUR LA RD941 p. 18-19

I NATURE I

LA CHAUVÉ-SOURIS
C'EST VRAIMENT « BAT » p. 20-21

I SPORTS I

QUEST CREUSE :
L'AUTRE FAÇON DE VOIR LA ROUTE p. 22-23

I RACINES I

LE PATRIMOINE DE NOS VILLAGES
SUR PAPIER GLACÉ p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Améliorer la vie de tous

La rentrée est un moment important pour toutes les familles, chargé d'émotion et de sens en même temps qu'un poste budgétaire incontournable et conséquent. C'est pourquoi le Conseil Général, qui a compétence au niveau des collèges, investit dans les établissements où les jeunes Creusois construisent une partie de leur avenir. Comme vous pourrez le lire dans le Dossier du présent numéro du Magazine de la Creuse, il s'agit non seulement de réaliser les travaux de mise aux normes ou de restructuration des locaux, mais également de doter les classes d'outils modernes, à l'image des espaces numériques de travail pour lesquels le Département vient d'engager un programme d'équipement, en concertation et partenariat avec la Région.



Le Conseil Général assure également le financement et la sécurité des transports scolaires à hauteur de 85%, ce qui allège considérablement la facture des familles. Nous avons également entrepris un travail, ingrat et complexe mais à nos yeux indispensable, de révision de la tarification des cantines, dans le but de permettre une égalité de traitement de tous les enfants, quels que soient leur âge et le collège dans lequel ils sont scolarisés.

C'est dans le même esprit que nous entrons désormais dans la phase concrète de la mise à disposition d'outils domotiques dans les foyers des personnes en perte d'autonomie, faisant faire à la Creuse un pas de géant sur le plan technologique tout en gardant à l'esprit les problématiques sociales et économiques.

Alors que se profile une réforme des collectivités territoriales qui risque de modifier complètement la donne pour nos concitoyens, alors que déjà l'État n'est plus au rendez-vous des financements dans bien des domaines (RMI puis RSA, APA, etc.), alors que notre société est en crise – économique, sociale mais aussi sur le plan des valeurs – le Conseil Général ne peut évidemment pas tout faire. Nous agissons à notre niveau mais nous nous efforçons de jouer pleinement le rôle d'une collectivité de proximité, attentive aux intérêts des Creusoises et des Creusois, soucieuse de l'égalité des chances, désireuse d'améliorer la vie de tous.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Septembre/Octobre 2010.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Groupement Mammologique et Herpétologique du Limousin (page 21 haut), Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



LES FORMATIONS DE LA BDC

Dans le cadre de ses missions de développement de la lecture et des bibliothèques sur le territoire départemental, la Bibliothèque Départementale de la Creuse met en place des actions d'information, de formation et d'animation, en concertation avec les institutions et associations concernées (Education Nationale, Jeunesse et Sports, Lire en Creuse, etc.), avec le soutien de la DRAC du Limousin et du Conseil Régional.

Ces formations sont plus particulièrement destinées aux professionnels et aux bénévoles qui animent les bibliothèques du département. Jusqu'à la fin de cette année, la BDC propose une demi-douzaine de formations sur des thèmes très divers : connaître le circuit commercial du livre, la place du cinéma en bibliothèque, quelles lectures pour les lecteurs en panne, définir et mener un politique documentaire, etc. On peut se procurer le calendrier et s'inscrire à ces formations en s'adressant à la BDC.

INFO + :

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE
RUE DES LILAS – BP 286 – 23006 GUERET CEDEX

TÉL. 05 44 30 26 26

COURRIEL : MEDIATHEQUE@CG23.FR

SIGNATURE

Coup de jeune pour notre logo

Fidèle au vert et au bleu, à l'arbre et à l'eau, la « marque Creuse » s'est offert un petit coup de jeune.



Les années passent et avec elles les modes graphiques. Ainsi vieillissent les logos, ces repères identitaires de nos territoires. Le logo de la Creuse et du Conseil Général en vigueur depuis 1998, qui était lui-même une évolution de son prédécesseur, n'avait évidemment pas échappé à la règle.

Il s'est donc agi de lui donner une nouvelle jeunesse sans attenter aux grands principes qui ont forgé, depuis maintenant plus d'une vingtaine d'année, la signature de notre département, comme vous pourrez le découvrir avec l'autocollant qui vous est fourni dans le présent numéro du Magazine de la Creuse.

« Pays vert et bleu » ou « pays de l'arbre et de l'eau », la Creuse arbore toujours cette identité visuelle qui témoigne de son environnement préservé et de la qualité de vie qu'elle offre à ceux qui savent la découvrir. Un arbre au houppier en forme d'hexagone marie les deux couleurs dominantes de notre paysage, dans des traits épaissis par rapport à l'ancien logo afin de renforcer la marque. De même, le nouveau logo signe la Creuse et le Conseil Général en utilisant une police de caractères bâtons, et non plus à empattements, dans le souci de coller aux codes de modernité en vigueur.

Autre changement plus visible : la boule bleue qui symbolisait l'eau fait place à une ondulation unissant le bleu au vert, toujours pour symboliser l'eau mais aussi les monts et les vallées qui dessinent nos paysages. Cette ondulation veut aussi illustrer le mouvement de la vie, celui tout en douceur d'un territoire ouvert aux initiatives à taille humaine. Plus épais et plus dense que son prédécesseur, le nouveau logo de notre département devrait affirmer plus visiblement notre identité sur tous les supports. À noter qu'il a été réalisé par le service Communication du Conseil Général et s'accompagne désormais d'une charte graphique destinée à encadrer toutes ses déclinaisons.



FLEURISSEMENT

Les Creusois cultivent leur jardin

Avec le concours départemental du fleurissement, la Creuse gagne en attractivité et justifie pleinement son image de jardin.

DEPUIS plus d'une cinquantaine d'années, l'Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI) de la Creuse organise le concours départemental du fleurissement, sur délégation du Conseil Général. Cette opération prend chaque année plus d'ampleur. La campagne 2010 a vu participer 28 communes et 109 particuliers, contre 16 communes et 77 particuliers il y a encore trois ans. Le jury n'a donc pas chômé pour réaliser ses visites d'inspection.

À l'heure du développement durable, les critères de qualification ne s'arrêtent plus aux seules fleurs mais prennent aussi en compte les milieux naturels, l'utilisation des déchets verts, la protection des ressources en eau, le désherbage sans pesticide, etc. Dans cet esprit, plusieurs communes ont mis en place des actions pour limiter l'usage des désherbants, diminuer la quantité d'eau en utilisant des paillages et valoriser le patrimoine en enterrant les lignes électriques.

Pour cette campagne 2010, on notera donc les premiers prix suivants : Sannat pour les communes de moins de 500 habitants ; Saint-Etienne-de-Fursac pour les communes entre 500 et 1.000 habitants ; Felletin pour les communes entre 1.000 et 5.000 habitants ; Liliane Cerbellaud (Saint-Dizier-Leyrenne) pour les maisons avec jardin très visible de la rue ; Lucette Vallet (Dun-le-Palestel) pour les balcons ou terrasses ; Sheila Poulton (Chéniers) pour les fenêtres ou murs ; Serge Léger (La Souterraine) pour les décors floraux sur la voie publique ; l'établissement thermal d'Evau-les-Bains pour les immeubles collectifs ; l'Auberge de l'Âtre (Bourganeuf) pour les hôtels restaurants cafés ; la boucherie Depoux (Evau-les-Bains) pour les commerces ; Le Montel au Temple (Lioux-les-Monges) pour les hameaux et villages ; le Domaine de la Jarrige (Saint-Vaury) pour les hébergements touristiques.

INFO + : POUR PARTICIPER À LA CAMPAGNE 2011, CONTACTER L'UNION DÉPARTEMENTALE DES OFFICES DE TOURISME DE LA CREUSE. TÉL. 05 55 51 10 03.



OSONS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN CREUSE

La Semaine de la Solidarité Internationale se déroulera en Creuse du 12 au 23 novembre 2010.

Cette manifestation sera l'occasion pour un grand nombre d'acteurs de mettre en place des actions pour faire connaître les différents aspects de la solidarité internationale. Prendre conscience des enjeux qui traversent notre monde, s'engager en faveur de plus de justice et de solidarité sont les principaux objectifs de la Semaine de la Solidarité Internationale qui se déroule partout en France.

Les principaux rendez-vous proposés au public en Creuse sont les suivants :

- Exposition « Quand l'Homme est un loup pour l'Homme, combattons pour les droits humains et contre la pauvreté », du 12 au 20 novembre à la bibliothèque municipale de La Souterraine ;
- Projection débat autour du film « La légende de la Terre dorée » de Stéphane Brasey, dans le cadre du Festival de film AlimentTerre au cinéma Le Sénéchal à Guéret, le mercredi 17 novembre à 20h30 ;
- Projection débat autour du film « Solutions locales pour un désordre global » de Coline Serreau, au cinéma l'Eden à La Souterraine, le vendredi 19 novembre à 18h00 ;
- Soirée « Mayotte, partageons nos cultures » le mardi 23 novembre à 20h30, salle de la Sénatorerie à Guéret.

INFO + : MAISON DES DROITS DE L'HOMME

TÉL. 05 55 35 81 24

INTERNET : WWW.MDH-LIMOGES.ORG



De la téléalarme à la téléassistance, la trajectoire professionnelle d'Eric se confond avec l'évolution des technologies proposées aux personnes en perte d'autonomie vivant à leur domicile. Avec, toujours, le goût pour le contact de terrain.

UN AGENT - UN MÉTIER

Eric, chef d'équipe domotique à domicile

Du Biotel à Quiatil, de la téléalarme à la téléassistance : cela fait une quinzaine d'années qu'Eric est l'interlocuteur des personnes dépendantes abonnées à un système d'appel financé par le Conseil Général.

Il est peut-être l'agent du Conseil Général le plus connu par les personnes âgées vivant à leur domicile. Et pour cause ! Cela fait maintenant une quinzaine d'années qu'Eric sillonne le département pour intervenir auprès des abonnés du service Biotel.

Depuis la mise en place de ce système de téléalarme en avril 1996, Eric était le seul interlocuteur des abonnés, celui qui installait le matériel et dotait les personnes âgées vivant à leur domicile du fameux médaillon équipé d'un bouton d'appel. Après une formation spécifique à la centrale de Biotel, à Viroflay (Yvelines), il s'est retrouvé pendant quatre ans à devoir gérer de front la maintenance des équipements, du système et de la centrale, cette dernière ayant été reprise par la direction de l'informatique du Conseil Général depuis 2000.

À une époque où les téléphones portables n'étaient pas ce qu'ils sont devenus, Eric passait son temps sur toutes les routes du département. Avec un chiffre constant d'environ 1.700 abonnés (1.852 aujourd'hui) pour un total d'environ 4.750 personnes équipées depuis les débuts de ce dispositif, les rencontres les plus diverses n'ont pas manqué. « Des anecdotes, heureuses ou malheureuses, j'en ai accumulé des quantités. J'ai parfois vu des formes d'isolement terribles. J'ai aussi beaucoup apprécié la

qualité des relations avec de nombreux abonnés et j'ai surtout pu mesurer la réalité de l'habitat en zone rurale ».

À l'heure où, évolution technologique et volonté politique des élus départementaux se combinant, la téléalarme cède la place à la téléassistance et le Biotel au Quiatil (voir pages 16 et 17), cette expertise du terrain creusois est évidemment très précieuse. Notamment pour ses collègues de la Cellule Domotique, puisque désormais Eric n'est plus seul.

Evolution technologique, évolution des moyens mis à la disposition des Creusois par une collectivité départementale qui fait le pari que la modernité peut accompagner le vieillissement et soutenir le maintien à domicile, la Cellule domotique du Conseil Général compte désormais quatre agents ; elle est rattachée à la Direction des Personnes en Perte d'Autonomie.

Si la gestion de la centrale d'appels et la commercialisation des packs domotiques est désormais confiée à une société spécialisée dans le cadre d'une délégation de service public, Eric et ses collègues conservent le pilotage de l'ensemble du projet, l'information des usagers et des familles, le recensement des foyers à équiper et le diagnostic préalable. « Nous intervenons pour indiquer aux personnes les travaux nécessaires pour permettre une installation conforme garantissant la meilleure efficacité. » ■

Au service du savoir

Travaux dans les collèges, transport des élèves, moyens de fonctionnement des établissements : outre ces postes budgétaires très importants, le Conseil Général intervient dans le domaine de l'éducation à travers de nombreuses aides, qui touchent à la fois aux conditions d'accès à la culture des jeunes ou au pouvoir d'achat des familles. Avec, aussi, un effort particulier dans le domaine de la restauration.

7 M€ POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Depuis les lois de décentralisation, les départements sont compétents dans l'organisation, la gestion et le financement des transports sur leur territoire. Cela concerne les transports de voyageurs comme les transports scolaires, ces derniers représentant la principale part de cette compétence départementale. Sur les 4.750 collégiens creusois, environ 2.700 seulement empruntent les transports scolaires départementaux. Mais le Conseil Général prend en charge l'ensemble du réseau de transports scolaires, de la maternelle au lycée, de sorte que près de 7.800 élèves demi-pensionnaires, de la maternelle au lycée, sont transportés quotidiennement.

Le Département finance 85 % des frais de transport des élèves, la participation des familles s'élevant à 15%. À noter que certaines communes, ou communautés de communes, acceptent de prendre en charge les 15% restants, permettant ainsi la gratuité totale des transports scolaires. De même, le Département finance à 100% les frais de transport des élèves et étudiants handicapés. De fait, c'est une somme de 7 M€ qui a été inscrite au budget primitif 2010 pour le seul transport scolaire.

Pour organiser sa compétence sur l'ensemble du territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau de plus de 100 organisateurs secondaires (communes ou groupements de communes). Ainsi fonctionnent, chaque jour, pas moins de 450 circuits, soit le chiffre de 28.000 km parcourus quotidiennement par une flotte de 300 véhicules !

Chaque année, le Service Transports du Conseil Général organise des opérations de sensibilisation aux questions de sécurité dans les transports scolaires. Ces interventions ont lieu au sein des collèges, en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale. Elles s'adressent à tous les élèves de 6^{ème} et sont articulées en deux volets : une partie théorique au cours de laquelle sont rappelées les règles de sécurité essentielles à respecter dans les transports scolaires ; une partie pratique, avec des exercices chronométrés. Les dates de la campagne 2010/2011 seront fixées au cours de l'automne.



Un effort co

Avec plus de 9,7M€ inscrits au budget pri (hors transports scolaires), le Conseil Général aux établissements les moyens d'assumer

SUR le budget primitif 2010, les dépenses d'enseignement (hors frais de transport) s'établissent à 9.763.949€ (investissement + fonctionnement), soit 4,4 % du budget global. Ces crédits sont répartis entre le Pôle Aménagement et Transports (travaux dans les bâtiments), la Direction des Ressources Humaines (personnels non enseignants des collèges), la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication (moyens informatiques) et le Pôle Education Culture et Sport, qui développe différentes actions d'éducation pour lesquelles il gère environ un quart des crédits.

SOUCI D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Outre les travaux dans les collèges (voir pages 10 et 11), les engagements financiers du Département s'appliquent à satisfaire les besoins quotidiens des collèges creusois. Ainsi de la dotation de fonctionnement des collèges qui, avec 1,5M€, permet de régler les dépenses de fonctionnement (chauffage, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc.). Ce crédit intègre 41.150€ pour l'entretien courant des établissements (pour l'achat de fournitures et de petits matériels), ainsi que 38.300€ de dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive.



Les espaces numériques de travail (ENT) dans les collèges constituent un des enjeux des prochains mois pour le Conseil Général.

nstant

Le budget primitif 2010 en faveur de l'éducation prend une part active pour donner leur mission d'éducation.

De même, le Conseil Général consacre une enveloppe de 65.000€ pour le remplacement des matériels et mobiliers (répartie entre les 18 établissements pour l'essentiel en fonction du nombre d'élèves). Le Conseil Général alimente également le Fonds Départemental des Services d'Hébergement (20.000€) qui permet aux collèges de bénéficier de subventions en cas de défaillance de leurs matériels de cuisine.

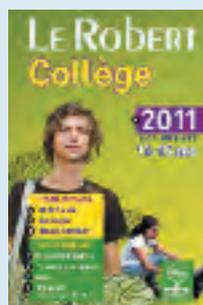
Ces engagements financiers traditionnels n'excluent pas l'innovation et la remise en question permanente, toujours dans le souci d'offrir les mêmes chances – c'est-à-dire les meilleures – à tous les collégiens creusois. Ainsi, après avoir participé à la réflexion menée en concertation avec la Région, les deux autres départements du Limousin et les instances territoriales de l'Education Nationale, concernant les ENT (espaces numériques de travail), le Conseil Général est-il maintenant clairement engagé dans la concrétisation de ce programme. Sur quatre ans, le Département engagera 370.000€ pour contribuer à l'acquisition des logiciels et des prestations associées.

De même, une réflexion plus « creuso-creusoise » a débouché sur la mise en place d'une politique d'harmonisation des tarifs de restauration dans les collèges (voir pages 12 et 13), de manière à ce que les familles paient le même prix où qu'elles se trouvent sur le territoire départemental. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI



Le Conseil Général des Jeunes : l'année scolaire 2009/2010 aura été, pour les jeunes élus et les adultes qui les ont accompagnés, très enrichissante. Les différentes actions qui ont été menées ont toutes été couronnées de succès : la visite du Sénat, la réalisation d'un film et le circuit découverte à l'étang des Landes, les animations handi-sport, la rencontre sportive inter collèges, le Festival des Solidarités au profit d'Haïti, la journée d'échanges avec les enfants du Secours Populaire, etc. (budget 2010 : 20.000€). Dès les premières semaines de la rentrée, les élections seront organisées au sein de chaque établissement afin de composer le nouveau Conseil Général des Jeunes, qui sera installé officiellement en novembre.



Les dictionnaires personnalisés : cette année encore, tous les collèges ont reçu, fin août, un certain nombre de dictionnaires « Le Robert collège » qui ont été remis dès la rentrée à tous les élèves de 6^{ème}. La commande porte globalement sur 1.300 ouvrages (23.000€).

Une subvention pour l'IUP d'Ahun : une somme de 64.000€ a été budgétisée pour le fonctionnement du pôle d'enseignement supérieur du lycée agricole d'Ahun. L'établissement reçoit également des financements au titre des bourses de stage attribuées aux étudiants de section BTS (7.400€ inscrits au budget primitif).

Une subvention pour l'IUFM de Guéret : une aide de 26.500€ permet de financer le fonctionnement de cette structure, la poursuite de l'équipement informatique et la formation des enseignants stagiaires. A noter également que le Conseil Général prend en charge une partie des repas servis aux étudiants afin que leur prix soit comparable à ceux pratiqués par le CROUS (9.000€ inscrits au budget primitif).

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI

Bourses départementales d'études du second degré : le Conseil Général alloue chaque année des bourses départementales destinées aux familles modestes, afin de les aider à régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales : au cours de l'année scolaire 2009/2010 ce sont 1.234 bourses qui ont été accordées pour un montant de 129.000€.

Les prêts d'honneur étudiants : ils permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur de financer leurs études effectuées dans un pays membre de la Communauté Européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue. D'un montant maximum de 2.000€, ils sont attribués sous conditions de ressources en fonction du coût résiduel des études. 14 prêts ont ainsi été accordés au cours de l'année scolaire écoulée, pour un montant global de 27.200€.

Les bourses à la mobilité européenne : elles sont allouées aux étudiants (de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse) pour financer leurs stages ou séjours effectués en Europe pendant plus de 3 mois, dans le cadre d'un programme communautaire SOCRATES ou LEONARDO. Le montant de la bourse allouée sans condition de ressources s'élève à 110€ par mois de séjour dans la limite de 1.100€ par étudiant. 6 dossiers ont été acceptés au cours de l'année scolaire écoulée, pour un montant total d'aide de 3.850€.

Les bourses à la mobilité internationale : il s'agit d'une allocation forfaitaire pour les étudiants (de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse) destinée au financement de stages ou de séjours à l'étranger pendant plus de 3 mois ; ces séjours doivent avoir un caractère obligatoire et non rémunéré. Le montant de la bourse allouée sans condition de ressources s'élève à 360€ quels que soient le lieu ou la durée du séjour. 6 bourses ont été allouées, pour un montant total de 2.160€, au cours de l'année écoulée.



Toiletage

**Pas un chantier phare mais une multitude d'le Conseil Général maintient à un niveau élevé
Revue des principaux chantiers.**

L'ADOPTION par l'assemblée départementale, le 4 mai 2009, d'un plan de soutien et de solidarité destiné notamment à soutenir l'économie creusoise, fut l'occasion d'anticiper certains travaux de réfection dans les collèges. Toutefois, cet effort n'a pas empêché la réalisation d'autres travaux dans les établissements creusois, en 2010. Si aucun chantier de grande envergure n'a été entrepris, de nombreuses interventions ont encore eu lieu cet été, en particulier pour des travaux visant à un meilleur confort des élèves. Voici les principaux :

Ahun : Installation et aménagement d'un chalet abritant l'atelier professionnel, pour un total de 65.000€.

Bénévent-l'Abbaye : Réfection des sanitaires des élèves, avec installation de matériels modernes aux dernières normes, pour un total de 204.000€.

Bonnat : A venir, la première tranche de réfection des menuiseries, pour un total de 60.000€.





d'été

interventions. Avec près de 2 M€,
vé ses investissements dans les collèges.

Bourgageuf : Deuxième tranche des travaux de réfection des menuiseries, pour un total de 56.000€.

Chambon-sur-Voueize : Réfection du préau, des sanitaires et de la bagagerie, pour un montant total de 80.000€.

Châtelus-Malvaleix : Confection d'un préau en toile modulaire (installation prévue au cours du dernier trimestre 2010) pour un montant total de 95.000€.

Chénérailles : Deuxième tranche du ravalement des façades et étude en vue de la réfection de la cuisine, pour un montant total de 22.000€.

Dun-le-Palestel : Réalisation d'un accès pour élève handicapé, avec rampe et palier, pour un montant total de 4.000€.

Guéret Marouzeau : Réfection de deux logements et peintures de l'internat. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI



Collège au cinéma : le Conseil Général prend en charge les frais de transport et de billetterie des élèves qui se rendent au cinéma dans le cadre de leur parcours scolaire, dans la limite d'un film par élève et par trimestre. Depuis le 1^{er} janvier 2008, le prix des places par élève a été revalorisé à hauteur de 2,50€. Ainsi, au titre de l'année scolaire 2009/2010, près de 6.400 entrées ont été financées. Une subvention de 7.100€ a également été versée à l'UFOLIM du Limousin qui assure la coordination de cette opération.

Collège au théâtre : s'agissant des scènes théâtrales creusoises, le Conseil Général prend en charge les frais de billetterie à hauteur de 3,10€ par élève, les frais de transport et, le cas échéant, les frais d'abonnement collectif qui permettent aux établissements de bénéficier de tarifs préférentiels. Une trentaine de spectacles a ainsi été proposée aux collégiens par la Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique à Guéret et le Centre culturel Yves Furet à La Souterraine.

Collège aux musées : des conventions ont été signées avec les musées de la Tapisserie d'Aubusson et de la Sénatorerie de Guéret, prévoyant la gratuité des entrées et le financement des transports par le Conseil Général. Les collégiens peuvent également se rendre au Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière et au Musée de la Mine de Bosmoreau-les-Mines (transports pris en charge par le Département).

Les classes de découvertes et les séjours à l'étranger : des subventions au titre des voyages scolaires ont été attribuées au cours de l'année scolaire 2009/2010 ; elles concernent aussi bien les collégiens que les élèves scolarisés en primaire. Au total 1.382 élèves, parmi lesquels 900 collégiens, ont effectué un voyage, ce qui représente une participation du Conseil Général de 44.000€.

Divers : l'Assemblée départementale a également décidé de prendre en charge les déplacements des classes qui viennent visiter le Conseil Général (deux déplacements par an et par collège). Enfin, le Conseil Général finance les déplacements des collégiens vers les Archives départementales et ceux liés aux classes APAC (à projet artistique et culturel).

ET AUSSI...

Les allocations cantines : cette allocation est destinée à favoriser la fréquentation des cantines des écoles creusoises en venant en aide aux enfants des familles les plus défavorisées. Le montant de l'allocation dépend du quotient familial. Cette aide versée aux gestionnaires de cantines est déduite des sommes facturées aux familles. Au cours de l'année scolaire 2009/2010, 1.106 allocations ont été allouées pour un montant de 64.500€.

Animations nutritionnelles : afin de sensibiliser les collégiens aux problèmes de nutrition, le Conseil Général a financé une action proposée par l'association « Artisans du Monde », qui est intervenue dans les collèges en présentant des animations nutritionnelles, des livrets, des dégustations de produits alimentaires issus du commerce équitable (3.000€).



Nouveaux plateaux self : Au cours de l'année 2009, différents collèges avaient exprimé le besoin de renouveler en partie ou en intégralité leur stock de plateaux self. Afin de répondre à cette demande, le Département avait soumis à la section Arts appliqué du lycée Raymond Loewy, à La Souterraine (classes BTS) le projet de plateaux illustrés en rapport avec les messages nutritionnels. Les illustrations proposées par une élève, Emilie Vasset, ont été retenues et 2.150 plateaux ont été commandés pour 9 collèges demandeurs, le Conseil Général prenant en charge 50% du coût de l'opération.

Environnements Numériques de Travail : sur proposition du Rectorat, les trois départements et la Région Limousin ont décidé de s'associer pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires au déploiement généralisé des environnements numériques de travail (ENT) dans les établissements scolaires du second degré. Après avoir investi 3.750€ en 2009 pour le financement de l'étude de faisabilité, le Conseil Général s'est engagé sur ce programme qui va mobiliser 370.000€ de crédits départementaux sur quatre ans, afin d'acquérir les logiciels et les prestations associées. Le Département envisage le déploiement des ENT dans l'ensemble des établissements creusois d'ici fin 2011 ; 5 établissements sont prévus en 2010.



RESTAURATION SCOLAIRE

La même pour tous

Le Conseil Général a décidé d'harmoniser du territoire départemental. Un souci d'égalité.

YA-T-IL plus grande injustice que l'inégalité territoriale, celle qui consiste à considérer que naître et grandir quelque part vaudrait plus ou moins d'avantages ou d'inconvénients entre deux individus ? À son échelle, le Conseil Général s'est attaché à réparer une injustice que des familles creusoises subissaient quotidiennement, quoi que sans s'en apercevoir, du seul fait du restaurant scolaire fréquenté par leur enfant.

S'appuyant sur le décret du 29 juin 2006 qui confie aux départements la gestion des tarifs de restauration scolaire pour les élèves des collèges, le Conseil Général a mis en place, dès 2008, une réflexion concertée avec les établissements qui a permis de concrétiser une politique d'harmonisation des tarifs dans les collèges. Cette volonté devrait trouver son aboutissement complet, en particulier un tarif unique de la 6^{ème} à la 3^{ème} et sur tout



Le Département souhaite aboutir à une harmonisation complète des tarifs de restauration dans les collèges creusois, à l'horizon 2012-2013.

note

les tarifs de restauration sur l'ensemble alité de traitement qui vise aussi la qualité.

le département, à l'horizon 2012-2013. D'ores et déjà, d'importantes évolutions ont eu lieu et ont permis de réduire sensiblement le nombre de collèges ayant un tarif différent entre les différents niveaux de classes.

Parallèlement à ces questions relevant d'une saine et équitable gestion des finances départementales, la Direction de l'Éducation a développé un certain nombre d'actions originales. On notera la création de nouveaux plateaux self illustrés portant des messages et des conseils en matière de nutrition (voir par ailleurs). On insistera également sur l'aide à l'introduction régulière de produits locaux et bio dans les commandes des collèges. Après avoir débloqué une première enveloppe de 2.000€ ayant bénéficié à 3 collèges volontaires au cours du dernier trimestre 2009, le Département a décidé de proposer en 2010 une enveloppe de 8.000€ à répartir entre les collèges volontaires. ■

SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE



L'assemblée plénière du Conseil Général du 29 juin 2009 a validé les conditions permettant l'accès aux piscines pour tous les élèves de 6^{ème} des collèges creusois (pour 12 séquences). Les frais de transports (remboursement des collèges) et d'entrées (locations des bassins auprès des collectivités concernées) sont intégralement pris en charge par le Département depuis le 1^{er} septembre 2009.

18 établissements sur 19 en ont bénéficié dès la première année du Plan Piscines. Pour mémoire, rappelons qu'avant la mise en place de ce dispositif, près de 40% des collèges ne pouvaient bénéficier d'un accès à l'enseignement de la natation, faute de créneaux horaires disponibles et à cause des coûts trop élevés. Outre le Plan Piscines, le Conseil Général a plusieurs interventions dans le domaine du sport scolaire. C'est notamment le cas avec les ateliers et les sections de sport qui se développent dans l'ensemble des établissements creusois. En 2009/2010, le Département a soutenu 5 sections sportives sur le département (football et VTT au collège Marouzeau de Guéret, basket à Saint-Vaury, handball à La Souterraine et natation au collège Nadaud de Guéret), en finançant notamment les frais de transports.

A noter également que le Conseil Général participe aux frais de fonctionnement du comité départemental UNSS (sport scolaire dans le secondaire) via une subvention de 2.000€, ainsi qu'aux déplacements des associations sportives des collèges affiliées à l'UNSS au sein des établissements (10.700€ par an).

PENSEZ AU CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires ! Petit rappel des dates clés du calendrier national, appliqué pour les collèges et lycées du département :

Toussaint : du samedi 23 octobre au jeudi 4 novembre 2010.

Noël : du samedi 18 décembre 2010 au lundi 3 janvier 2011.

Hiver : du samedi 19 février au lundi 7 mars 2011.

Printemps : du samedi 16 avril au lundi 2 mai 2011.

Début des vacances d'été 2010 : samedi 2 juillet 2011.



Bâtiment aux lignes pures, le nouveau siège du Conservatoire Emile Goué offre des espaces d'enseignement agréables et répondant aux normes les plus exigeantes, ainsi qu'un auditorium qui a vocation à devenir un lieu d'expression culturelle très prisé dans la Creuse.

CONSERVATOIRE EMILE GOUÉ

Nouvelle partition

Avec le nouveau bâtiment inauguré au début de l'été, le Conservatoire Emile Goué a les moyens d'un enseignement musical d'excellence.

Le nouveau bâtiment du Conservatoire Emile Goué a été inauguré au début de l'été et cet événement a marqué un nouveau départ pour cette institution. On se souvient, en effet, que de graves désordres avaient été constatés fin avril 2005 dans l'ancien bâtiment de l'avenue Marc Purat, qui constituait le siège de l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse, ancêtre du Conservatoire. Ces désordres apparus au niveau des charpentes, des façades et des structures mettaient en péril la sécurité des utilisateurs du bâtiment, de sorte que la décision fut prise de l'abattre.

OUVERT AUX AUTRES ARTS

Un partenariat fut alors conclu entre le Conseil Général et le collège Martin Nadaud qui permit l'installation de salles de cours de musique et des bureaux de l'administration de l'ENM au sein de l'établissement scolaire. Dans le même temps, le Département lança la construction d'un nouveau bâtiment à proximité du collège, qui vient le prolonger harmonieusement.

Aujourd'hui, le projet conçu par le groupement d'architectes Spirale - Massendari est achevé. Pour un coût total de 3,1M€, il offre véritablement au Conservatoire départemental Emile Goué les moyens de son épanouissement et, ce faisant, de ses élèves : au rez-de-chaussée, une entrée donnant sur un hall d'accueil, une allée centrale emmenant les musiciens et les visiteurs vers une scène (de part et d'autre de la scène sont prévues des loges)

et deux salles de cours ; au 1^{er} étage, l'ensemble des bureaux de l'administration, des archives avec instrumentarium, un coin médiathèque ouvrant la partie centrale avec une salle des professeurs, 3 salles de cours, 2 studios et un bloc sanitaire. L'ensemble vient en complément des salles dont le Conservatoire conserve l'usage dans l'enceinte du collège.

Lieu d'enseignement et de diffusion de la culture, le nouveau bâtiment va permettre de développer de nouvelles initiatives. Dès cette rentrée, le Conservatoire crée un ensemble cordes « amateur ». Par ailleurs, il va mettre en place des conférences sur l'histoire de la musique ouvertes à tous et se veut un lieu d'accueil de toutes les expressions artistiques. Pour preuve : les œuvres de l'artiste creusoise Christine Tagand (nom d'artiste Cédité), qui sont exposées dans la salle des orchestres afin de créer des ponts entre peinture, musique, sculpture et littérature, avec des liens privilégiés avec la Bibliothèque de la Creuse et la Médiathèque de Guéret. Des artistes seront régulièrement invités afin d'exposer et présenter leurs œuvres aux élèves et professeurs, permettant ainsi d'élargir les connaissances, aiguïser la curiosité et, pourquoi pas, imaginer des travaux en commun. ■

LE COÛT DE LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT DU CONSERVATOIRE ÉMILE GOUÉ EST DE 3.150.635 €TTC, DONT 2.701.537 €TTC DE TRAVAUX. LE RESTE SE RÉPARTIT ENTRE ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES (SCÉNIQUES, MOBILIERS, RÉSEAUX EXTÉRIEURS, ETC.) ET MAÎTRISE D'ŒUVRE. LES AIDES EXTÉRIEURES AU PLAN DE FINANCEMENT SONT LES SUIVANTES : ÉTAT + DRAC 110.000€HT, RÉGION 526.862€HT, EUROPE (FEDER) 636.862€HT.

Et aussi...



CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL EMILE GOUE



LES RENCONTRES SOLIDAIRES AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général organise, dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, un colloque sur le thème des solidarités, le jeudi 18 novembre 2010 (9h00-17h00), à l'Espace André Lejeune de Guéret. L'histoire des solidarités s'est construite dans notre département autour des figures de Pierre Leroux, Antoine Cohadon et Martin Nadaud. Elle se poursuit aujourd'hui avec une présence importante de mutuelles, de coopératives et d'associations dynamiques. Ce mois de l'économie sociale et solidaire est donc l'occasion de débats, d'échanges et de la découverte de nouvelles expériences sur le territoire creusois qui pourraient être des réponses à la crise financière que nous subissons. La journée de réflexion qu'organise le Conseil Général, en partenariat avec la MGEN, la MAIF, la Fédération des Œuvres Laiques de la Creuse, les PEP 23, le Cercle Condorcet et l'association Musique en Marche donnera l'occasion d'entendre des intervenants de renom : le sociologue Alain Carof, le président de l'Institut Montparnasse Jean-Michel Laxalt, l'ancien président de la Région Limousin Robert Savy et le co-fondateur de Médecins sans Frontières Xavier Emmanuelli.

INFOS : CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE
CABINET DU PRÉSIDENT - TÉL. 05 44 30 23 12
COURRIEL : MLAMOTHE@CG23.FR

REPRISE DES COURS

Le nouveau bâtiment est la structure centrale du Conservatoire départemental Emile Goué, qui compte également : 5 antennes à Aubusson, La Souterraine, Bourganeuf, Auzances et Boussac ; 7 annexes à Felletin, Bonnat, Dun-le-Palestel, Le Grand-Bourg, Faux-la-Montagne, Felletin et Crocq.

Cela fait 13 lieux d'enseignement en Creuse qui permettent de créer un maillage propre à répondre au mieux à la demande des Creusois.

Le Conservatoire Emile Goué, qui comptait 800 élèves au terme de l'année 2009-2010, auxquels s'ajoutent 160 musiciens du département inscrits dans le programme de soutien à la pratique des amateurs, vient de reprendre ses cours.

Forte de 53 personnes (dont 43 professeurs), l'équipe d'encadrement est réunie autour d'un projet pédagogique qui met tout particulièrement l'accent sur les disciplines collectives et la musique de chambre.

Tous les instruments à cordes de l'orchestre symphonique sont enseignés ainsi que l'ensemble des bois et cuivres, la percussion, la guitare, l'accordéon chromatique, le piano, l'orgue, le clavecin, le chant lyrique, les instruments traditionnels en incluant désormais les traditions indiennes et arabes.

Le Conservatoire Emile Goué se donne des missions très larges : découverte musicale en milieu scolaire, travail vers des publics spécifiques (IME, handicap, etc.), classes à horaires aménagés, accueil des adultes, programmes de musique en famille.

INFO + : TÉL. 05 44 30 26 90 OU ENM@CG23.FR



Progressivement, les boîtiers Quiatil vont prendre la place du Biotel. Parallèlement, il sera possible de s'équiper de packs domotiques offrant des prestations supplémentaires.

DOMOTIQUE

Nouvelle ère pour le maintien à domicile

Depuis le 1^{er} septembre, la politique départementale en matière de maintien à domicile a changé d'époque, passant de la téléalarme à la téléassistance. Avec un plus : la généralisation des packs domotiques.

C'EST une expérimentation – en 2007 – et cela devient désormais une réalité pour la Creuse : la domotique va entrer au service du maintien à domicile des personnes dépendantes. Dans le même temps, en l'occurrence depuis le 1^{er} septembre, les abonnés du service de téléalarme Biotel ont basculé sur une plate-forme de téléassistance. Un changement d'époque qui signifie que l'on passe d'un système de gestion de l'urgence à un autre qui fait face à cette nécessité tout en y ajoutant des prestations supplémentaires : appels de convivialité pour les anniversaires, de soutien personnalisé aux abonnés après un retour d'hospitalisation ou à la suite de la perte d'un proche, etc.

QUIATIL REMPLACE BIOTEL

La mise en place de l'ensemble de ce dispositif a été longue. Dans un premier temps, il s'était agi d'envisager le remplacement du Biotel, arrivé en Creuse en 1996. Les années ayant passé, l'idée d'y associer la domotique, jusqu'alors développée par les industriels pour le marché des particuliers aisés, a conduit à expérimenter ces ressources technologiques en les adaptant aux besoins de sécurité liés au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Il était également question de trouver une solution de substitution à un système de téléalarme aboutissant systématiquement au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) alors que peu d'appels nécessitaient réellement de recourir à des secours de ce type.

Bref, un vaste chantier qui nécessitait de prendre le temps de mûrir une réflexion, tout en relevant le défi de faire du vieillissement une opportunité de modernité (voir par ailleurs). Le Conseil Général, soucieux de développer une offre adaptée répondant à une exigence sociale, a mis en place une stratégie double : le remplacement du Biotel par un matériel plus abouti appelé Quiatil, d'une part ; le développement de packs domotiques permettant d'accéder à une offre de services plus développée mais résolument axée sur des questions de sécurité, d'autre part.

C'est ainsi que le Quiatil va prendre le relais du Biotel, l'objectif étant de remplacer progressivement l'intégralité des 1.850 appareils actuellement installés dans des foyers creusois (600 le seront dans les 6 premiers mois). D'ores et déjà, tous les appels sont basculés depuis le 1^{er} septembre sur la nouvelle plate-forme de téléassistance Domo Creuse Assistance (voir par ailleurs). Tout ceci sans la moindre modification tarifaire pour les abonnés du Biotel et les bénéficiaires du minimum vieillesse. Dans le même temps, donc, les packs domotiques sont proposés, permettant d'installer au domicile de la personne demandeuse des détecteurs de fumée ou de gaz, des indicateurs de température, des chemins lumineux permettant de se rendre la nuit depuis son lit aux toilettes, par exemple, en prévenant les risques de chute. Pour ces packs, une Cellule Domotique a été créée au Conseil Général, afin d'établir des diagnostics sur l'habitat des personnes et de les aider dans leurs démarches préalables (devis, orientation des demandes, etc.). ■

Et aussi...



UN CENTRE DE RESSOURCE DOMOTIQUE À GUÉRET

Le Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé de Guéret est un projet public/privé dirigé et porté par la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury, dont le but est de faire du vieillissement du territoire un vivier d'opportunités d'avenir. Ce projet implique de nombreuses organisations, parmi lesquelles l'Université du Limousin, la Région, le Département ou encore l'Hôpital de Guéret. C'est dans l'enceinte d'un autre partenaire, le lycée Jean Favard de Guéret, que vient d'être édifié un nouveau bâtiment aux lignes harmonieuses, destiné à abriter le Centre de Ressources Domotique de Guéret. Il s'agit de mettre à disposition, sur le territoire creusois, une infrastructure innovante de développement économique, porteuse des projets du Pôle Domotique et Santé et destinée à trois fonctions principales : l'accueil et l'hébergement de formations initiales en partenariat avec l'université et le lycée (Licence Professionnelle Domotique et Autonomie des Personnes et BTS domotique), et continues en partenariat avec les acteurs de la formation professionnelle ; l'hébergement de nouveaux produits et services domotiques dans un espace Incubateur/Pépinière d'entreprises ; la mise à disposition du public, des particuliers et des professionnels d'un espace d'information sur l'usage des produits et services domotiques.



DOMO CREUSE ASSISTANCE À VOTRE SERVICE

C'est le 28 juin dernier que l'assemblée plénière du Conseil Général a validé le choix de la société à laquelle le Département confie la délégation de service public relative à la généralisation des packs domotiques à domicile pour les personnes en perte d'autonomie. Le nouveau délégataire est la société SIRMAD, organisme de téléassistance de la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité basé à Naves (Corrèze). En partenariat avec le Conseil Général, SIRMAD a créé Domo Creuse Assistance, une unité qui a pris ses quartiers à Guéret au début du mois de septembre. Outre le bon fonctionnement de la plate-forme de téléassistance (gestion des appels), **Domo Creuse Assistance** est chargé de proposer le développement des packs domotiques à domicile, dans le cadre d'une politique tarifaire fixée par le Département. Si la Cellule Domotique du Conseil Général assure l'accueil de premier niveau et l'orientation des demandes, tout en pilotant le projet, c'est auprès de Domo Creuse Assistance qu'il convient de se renseigner pour concrétiser l'installation d'un équipement.

**COORDONNÉES : DOMO CREUSE ASSISTANCE – 11, RUE DES SABOTS (PLACE DU MARCHÉ) – 23000 GUERET
TÉL. : 05 55 81 24 30 – FAX : 05 55 81 24 35 – COURRIEL : CREUSE@ECOUTE19.FR**



Le Conseil Général s'attaque à deux chantiers très conséquents sur la RD941. C'est déjà particulièrement visible sur le site de Font-Razè.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Grandes manœuvres sur la RD941

Au début de l'été, le Conseil Général a commencé le premier de deux gros chantiers concernant la RD941 à la sortie Est du département : la rectification des virages de Font-Razè.

Les engins de chantier ont démarré leur office au début de l'été et les traces sont aujourd'hui très visibles. Avec la future disparition des virages de Font-Razè (communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bonshommes), le Conseil Général s'est engagé dans des travaux de grande envergure sur l'ex-RN141 devenue RD941 après son transfert de la compétence de l'Etat à celle du Département.

Il s'agit d'ailleurs d'une opération qui était inscrite au Contrat de Plan Etat-Région et qui, à ce titre et en dépit du transfert de compétence, est financée à 100% par l'Etat, même si c'est le Département qui conduit les travaux. Elle permettra d'améliorer notablement la sécurité sur ce secteur, non seulement par la suppression des virages mais également par l'amélioration du profil en long de la chaussée (amélioration de la distance de visibilité par la correction des reliefs, notamment).

Désormais inscrite au PRIR (programme routier d'intérêt régional) qui lie contractuellement le Département à la Région, cette opération concerne une section de 2.200 m, pour un coût total de 2,1M€ TTC. Elle nécessite d'importants travaux de terrassement – 70.000 m³ de déblais et de purges, 60.000 m³ de remblais et de cloutage de mauvais terrain – et devrait être terminée fin novembre. Depuis début août, une déviation a été mise en place et devrait être levée début novembre, quand viendra l'heure des finitions.

IMPORTANTS TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Avant même que ce chantier ne prenne fin, un autre démarrera en octobre à quelques poignées d'hectomètres. Avec la rectification des virages de la Combe Molle (communes de Mautès et Saint-Bard, entre La Villeneuve et La Villetelle), c'est à un autre gros point noir de la sécurité que s'attaquera le Conseil Général. Cette autre opération du PRIR, financée à 20% par l'Etat, 30% par la Région et 50% par le Département, coûtera également la somme de 2,1M€ TTC, mais pour une section de 1.600 m seulement. Il faut dire que les travaux de terrassement seront plus importants et même tout à fait spectaculaires, puisqu'il s'agira d'enlever 200.000 m³ de déblais et de purges et d'apporter 140.000 m³ de remblais et de cloutage de mauvais terrain, pour compenser la forte déclivité occasionnée par la rectification de ces virages.

Le chantier de la Combe Molle devrait durer 7 mois cumulés en plusieurs étapes et sa livraison est envisagée pour le mois d'août 2011. Il sera, là aussi, nécessaire d'interdire la circulation et de dévier la RD941 pendant environ 3 mois, de mi-mars à mi-juin 2011. ■



GIRATOIRE DES ARCHIVES : EN AVANCE !

L'avance prise par rapport au calendrier initial du chantier du nouveau giratoire des Archives départementales, à Guéret, n'a pas été gâchée pendant l'été, bien au contraire. Emprunté depuis plusieurs mois par les nombreux automobilistes (13.000 véhicules/jour) fréquentant ce secteur de la ville-préfecture, cet équipement donne déjà satisfaction à beaucoup de monde alors que ses cinq branches sont aménagées l'une après l'autre et que le revêtement de la chaussée n'est évidemment que provisoire.

La satisfaction sera d'autant plus grande qu'il ne sera pas nécessaire d'attendre le printemps 2011 pour voir l'achèvement de ce programme (il était prévu un arrêt avant les fêtes de fin d'année, puis une reprise au printemps pour les finitions). Les travaux actuellement en cours sur l'avenue Franklin Roosevelt devraient être terminés dans les prochaines semaines, permettant de réaliser la pose de l'enrobé en novembre. Cette opération sera la dernière nécessitant une fermeture complète du site pendant deux semaines, avant sa réouverture définitive.



ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES AU MOUTIER D'AHUN

Le Conseil Général conduit actuellement un important chantier sur la RD13 (commune du Moutier d'Ahun). Il s'agit de corriger les insuffisances constatées pour l'évacuation des eaux pluviales sur ce terrain en forte déclivité, lors de grosses précipitations. Le Département réalise un système d'assainissement d'eaux pluviales permettant de rediriger les flux le long de la RD13, depuis le cimetière du Moutier d'Ahun jusqu'à la rivière Creuse, sur environ 600 m. L'aménagement a pour but de supprimer les inondations de la place de la mairie du Moutier d'Ahun, dues à la mauvaise répartition des eaux pluviales. Pour ce chantier, 430 m de canalisation béton armé d'un diamètre de 600 mm, 160 m de canalisation béton armé d'un diamètre de 800 mm et une dizaine de regards sont nécessaires. La reprise de la chaussée et la pose d'une glissière au niveau du virage du cimetière sont également prévues. D'un montant de 170.000€ TTC, ce chantier démarré fin juin devrait être livré début octobre.



ÉTANG DES LANDES

La chauve-souris, c'est vraiment « bat »

Les chauves-souris ne sont pas les animaux maléfiques que prétend la mémoire populaire. Et comme elles se sentent bien à l'étang des Landes, l'équipe de la Réserve leur a installé des nichoirs.

Si des générations ont adoré et adorent encore Batman⁽¹⁾, la vérité est que la chauve-souris trimballe dans le sillage de son vol quantité de mauvaises pensées. En tout cas, dans certains pays comme le nôtre. Ailleurs, en revanche, on lui prête un caractère positif : symbole de longévité et de gaieté en Chine, animal de bon augure en Pologne ou en Macédoine, elle est sacrée au Tonga, en Australie, en Bosnie et dans l'Afrique de l'Ouest. Bref, le bien comme le mal ne sont ici que croyances et la science nous dit d'autres choses, qui invitent à nous réconcilier avec ces minuscules bestioles (voir encadré).

Le GMHL⁽²⁾ fait œuvre de pédagogie dans ce registre. Et a trouvé, dans l'équipe de la Réserve naturelle de l'étang des Landes, des interlocuteurs convaincus, ce d'autant plus que le site creusois abrite une dizaine d'espèces, dont trois particulièrement rares : la barbastelle (vulnérable au niveau mondial),

le grand murin et la noctule commune, qui ne l'est justement pas tant que ça.

Ensemble, ils ont fait cheminer l'idée de réaliser des nichoirs à chauves-souris et ont trouvé, dans les classes de menuiserie-charpente du LMB de Felletin, les interlocuteurs idoines. Et voici que ces petites maisons ont été implantées dans quelques arbres du site de l'étang des Landes, fin août.

L'enjeu ? Permettre aux espèces arboricoles (qui nichent dans les troncs d'arbres) comme la barbastelle et la noctule commune de pouvoir hiverner dans de meilleures conditions. En effet, les chauves-souris arboricoles recherchent avant tout des vieux arbres. Or, les boisements de l'étang des Landes sont malheureusement trop jeunes, comme souvent partout où l'activité humaine a modifié le paysage... et fragilisé du même coup les populations de chiroptères. « Nous espérons pouvoir fixer quelques colonies sur la Réserve, comme cela s'est fait dans la forêt de Rambouillet »,

expliquent Sébastien Bur (Réserve naturelle) et Julien Jemin (GMHL).

La préservation des chauves-souris est une des opérations prévues dans le plan de gestion de la Réserve de l'étang des Landes. Espèces protégées, elles ont un rôle de régulation des populations d'insectes, leur nourriture exclusive. Les cinq nichoirs installés ces dernières semaines constituent une première étape, puisque d'autres opérations du même type auront lieu dans les années futures.

Ainsi les chiroptères auront-ils une chance de survivre dans ce lieu magnifique. Aucun risque, en tout cas, de les voir pulluler : les chauves-souris n'ont qu'un petit par an, le plus souvent un tous les deux ans... ■

INFO + : LES CHAUVES-SOURIS SONT DES ESPÈCES PROTÉGÉES, EN FRANCE MAIS AUSSI AU PLAN MONDIAL. TOUTES LES ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS PRÉSENTES EN FRANCE SONT INTÉGRALEMENT PROTÉGÉES PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 AVRIL 2007. IL EST DONC FORMELLEMENT INTERDIT DE LES CHASSER.

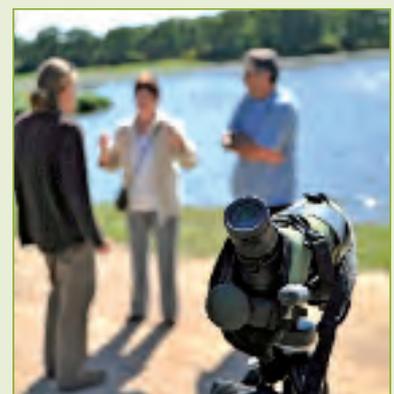
(1) Bat signifie chauve-souris en anglais, Batman étant l'homme chauve-souris. Bat (ou bath) signifie également beau, bon, joli.

(2) Le groupe mammalogique et herpétologique du Limousin conseille jusqu'aux particuliers. On peut le contacter au 05 55 32 43 73 - Courriel : gmhl@gmhl.asso.fr

Et aussi...

LE MARAUDAGE POUR MIEUX INFORMER LE PUBLIC

Durant tout l'été, de juillet à septembre, l'équipe de la Réserve de l'Étang des Landes a renforcé son travail d'information du public par une action spécifique dite de maraudage. Il s'agissait de développer des actions de prévention et de pédagogie en direction des visiteurs du site ne participant pas aux visites guidées, afin de les sensibiliser à la richesse du lieu, à sa protection, sa réglementation et sa gestion. En appliquant la technique du maraudage, c'est-à-dire en postant un animateur à différents endroits sur le site pour qu'il engage la discussion avec les visiteurs, l'équipe de la Réserve a ainsi pu diffuser d'une autre manière les messages de la Réserve, notamment en ce qui concerne le respect de la réglementation, tout en répondant aux questions ou en aidant à identifier les espèces qui font la richesse du lieu. Cette action, qui avait lieu tous les après-midi (semaine et week-end) a nécessité le recrutement d'un animateur saisonnier. Elle était le résultat d'un appel à projets de l'association des Réserves de France et du ministère de l'Ecologie et a été possible grâce aux financements suivants : 80% du ministère et 20% du Conseil Général.



La barbastelle et la noctule commune sont deux des espèces rares recensées à l'étang des Landes.

**LA CHAUVÉ-SOURIS, EN BREF...**

Il existe près d'un millier d'espèces de chauves-souris, qui constituent l'ordre des chiroptères (Chiroptera), divisé en deux sous-ordres : les microchiroptères (environ 800 espèces) et les mégachiroptères (dont les fameuses roussettes). Les chiroptères sont les seuls mammifères volants, dont le vol actif est à distinguer du vol plané que pratiquent les écureuils volants, par exemple.

Ces animaux, comme les cétacés, sont généralement capables d'écholocation. Cette faculté n'est bien développée que chez les microchiroptères qui peuvent se diriger dans l'obscurité en émettant des ultrasons dont ils captent la réflexion, ce qui leur permet de localiser leurs proies et les obstacles. Les mégachiroptères, eux, se fient à leur vue et à leur odorat.

Contrairement à une idée reçue, les chiroptères ne sont pas aveugles et ont même une excellente vision nocturne, confortée par leurs capacités d'écholocation. Cependant, les chauves-souris peuvent être éblouies ou perturbées par l'éclairage artificiel, ce qui explique qu'elles préfèrent souvent voler les yeux fermés et reproduire invariablement les mêmes circuits sur leurs zones de chasse. Ainsi, une pipistrelle chassera autour de quelques lampadaires selon un circuit quasi-immuable, sans écholocation et les yeux fermés.

Alors que les mégachiroptères sont surtout crépusculaires et ne se déplacent guère la nuit, les microchiroptères sont nocturnes. Les chauves-souris dorment en général 20 heures par jour, la tête en bas.

Quelques idées reçues sur les chauves-souris :

Elles **ne sucent pas le sang des humains** ; seules quelques espèces subtropicales (vampires) peuvent faire, très rarement, un écart de régime.

Elles **ne mordent pas**. Il est rarissime en Europe d'être attaqué et d'attraper par morsure une maladie comme la rage.

Elles **ne s'accrochent pas dans les cheveux**.

Elles **ne sont pas aveugles**.

Elles **ne construisent pas de nid**. Elles utilisent les gîtes naturels ou artificiels (combles, clochers, ponts, etc.) sans les modifier.

Elles **ne s'attaquent pas aux boiseries** ; ce ne sont pas des rongeurs.



VÉLOROUTE OUEST CREUSE

La nouvelle façon de pédaler heureux

Première du genre en Limousin, la Véloroute Ouest Creuse emprunte des routes à faible trafic routier et s'offre aux amateurs de vélo, de Crozant à Saint-Martin-Sainte-Catherine.

Le développement du réseau national de Véloroutes et Voies vertes s'appuie sur un schéma national validé en 1998 par le CIADT (comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire). Ce réseau s'inscrit dans la continuité d'itinéraires européens et se décline au niveau des régions et des départements. Dès 1999, la Région Limousin, les départements, les grandes agglomérations, l'Etat et la Fédération française de Cyclotourisme ont travaillé à la définition d'un projet Véloroutes en Limousin, le schéma régional étant validé en 2005. Mais la Véloroute Ouest Creuse, qui a été inaugurée au début de l'été, est la première concrétisation sur le terrain de ce travail sur le papier. Une autre Véloroute est prévue en Creuse par le schéma régional, sur la bande est du département et reliant, sur 110 km,

les limites du Cher et de l'Allier à Vassivière, via Boussac et Aubusson. Ce dossier pourrait se concrétiser à partir de 2011.

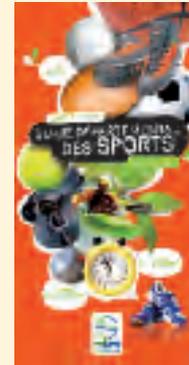
**POUR UN TOURISME
SPORTIF
ET RESPECTUEUX
DE L'ENVIRONNEMENT**

En attendant, donc, les 83 km de la Véloroute Ouest Creuse s'offrent aux amateurs de vélo et autres découvreurs des richesses touristiques locales par une autre voie que celle de l'automobile. Son tracé sur l'itinéraire Vézelay des pèlerins ralliant Saint-Jacques de Compostelle, traverse 13 communes sur des routes « calmes » (moins de 500 véhicules/jour).

L'itinéraire est matérialisé, sur le terrain, par une signalétique conventionnée.

À ce jalonement s'ajoutent des structures réparties sur l'ensemble du tracé pour permettre aux cyclistes de s'arrêter dans les meilleures conditions (voir encadré). Par ailleurs, trois RIS (Relais Informations Services) sont implantés à Crozant, La Souterraine et Saint-Martin-Sainte-Catherine, avec carte de la Creuse et du parcours, ainsi que diverses autres informations. Par ailleurs, l'ADRT23 (agence de développement et de réservation touristiques de la Creuse) a édité des plaquettes de promotion, sur lesquelles figurent la carte du tracé et diverses adresses utiles pour faire du tourisme intelligent entre deux coups de pédale. La réalisation de la Véloroute Ouest Creuse aura nécessité 134.000€ de financements départementaux (installation des panneaux et des équipements) et 10.000€ au titre de la promotion. ■

Et aussi...

NOUVELLE EDITION
DU GUIDE DES SPORTS

Le Conseil Général vient de sortir la seconde édition du Guide départemental des Sports. Le Département a voulu que cet outil donne l'information la plus large et la plus

précise sur toutes les associations qui constituent le maillage du monde sportif creusois.

Le Guide Départemental des Sports de la Creuse regroupe donc les coordonnées des 580 clubs et comités sportifs du département affiliés à une fédération sportive (regroupant 28.000 licenciés). Les clubs y sont répertoriés par disciplines, lesquelles sont classées par ordre alphabétique. Pour chaque club, ce guide donne les coordonnées essentielles : adresse, téléphone, site Internet et adresse de messagerie électronique s'ils existent, etc. Réalisé avec le soutien du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse et de l'ensemble du mouvement sportif (comités départementaux et régionaux, associations, fédérations), mais aussi avec le concours de partenaires publics et privés, le Guide départemental des Sports de la Creuse a été tiré à 15.000 exemplaires. Le Conseil Général a voulu que le Guide départemental des Sports de la Creuse soit accessible facilement sur tous les points du territoire, en particulier par les jeunes. Il vient d'être distribué auprès des établissements scolaires (1 par collégien, des stocks dans les lycées et écoles), des communes, des partenaires et du mouvement sportif.

Une signalétique conventionnée permet de rappeler qu'on l'on circule bien sur le tracé de la Véloroute Ouest Creuse.



Des infrastructures permettent aux cyclistes de faire des arrêts adaptés à une forme de tourisme sportive et respectueuse de l'environnement, avec range-vélo, poubelle, banc, etc.



LA VÉLOROUTE OUEST CREUSE EN BREF

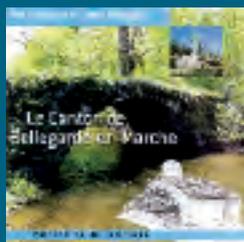
Une Véloroute est un itinéraire cycliste d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations. C'est un itinéraire de moyenne ou longue distance, linéaire, continu, jalonné, sécurisé et incitatif. Le développement de ces infrastructures permet de répondre aux aspirations nouvelles de la société pour un tourisme nature et patrimonial à l'aide de circulations douces.

La Véloroute Ouest Creuse traverse la partie ouest de notre département du nord au sud, en suivant le tracé suivant :

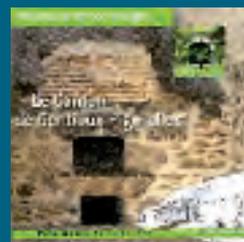
- À partir du lac d'Eguzon et de Crozant, suivre la RD72 jusqu'à La Souterraine, via La Chapelle-Baloue, Saint-Germain-Beaupré et Saint-Agnant-de-Versillat.
- De La Souterraine à Bénévent-l'Abbaye, prendre d'abord la RD10 et, via Saint-Priest-la-Feuille, rallier la RD72 à Lizières, puis continuer jusqu'à Grand-Bourg, avant de récupérer Bénévent par la RD912A.
- De Bénévent-l'Abbaye à la sortie sud du département (direction Haute-Vienne), suivre la RD5 via Mourioux-Vieilleville, Châtelus-le-Marcheix, Saint-Pierre-Chérignat et Saint-Martin-Sainte-Catherine.

La Véloroute Ouest Creuse est longue de 83km. Jalonnée de panneaux directionnels et de 3 Relais Informations Services, elle propose 7 aires d'arrêt avec des équipements de base (stationnement vélo, banc, poubelles) et 1 Relais Rando Vélo à La Souterraine offrant des services plus complets (équipements pour le vélo, informations, restauration, hébergements, équipements sanitaires, accès gare, etc).

La Tour de l'Horloge de Bellegarde-en-Marche ou le Pont Courtiat à Champagnat, des éléments du petit patrimoine qui racontent la vie dans le canton de Bellegarde.



La collection « Patrimoine de nos villages » a démarré par un livret consacré au canton de Bellegarde, immédiatement suivi par un autre sur le patrimoine du canton de Gentioux-Pigerolles.



PATRIMOINE DE NOS VILLAGES

Un autre regard sur notre histoire

La Conservation départementale du Patrimoine lance une nouvelle collection qui visite les cantons de Creuse pour valoriser le petit patrimoine qui forge l'identité de notre département.

DANS l'ordre d'apparition à l'écran, voici les deux premiers d'une cordée qui devrait emballer plus d'un amateur de patrimoine : le canton de Bellegarde-en-Marche, puis celui de Gentioux-Pigerolles, arrivés dans les kiosques en ce mois de septembre. La Conservation départementale du Patrimoine propose, en effet, une nouvelle collection, sous la forme de petits livrets, intitulée « Patrimoine de nos villages » et déclinée par canton.

Si les grands sites constituent sa vitrine, le patrimoine d'un territoire est aussi constitué d'une multitude de petites choses qui, mises bout à bout, écrivent son originalité. Ainsi l'espace rural est-il structuré autour d'une identité particulière représentée par le village, entité économique et sociale à partir de laquelle s'organise tout son territoire. Au sein de cette cellule rurale et familiale, le mode de vie est défini par les activités, les déplacements, les lieux d'habitation et les limites du territoire. Resté, jusqu'à la dernière guerre mondiale, le principal cadre de la vie quotidienne de nos campagnes, le village a ainsi généré la constitution de ce que l'on appelle communément le « petit patrimoine », qui témoigne de ces activités, déplacements, lieux d'habitation et limites.

UNE VINGTAINÉ DE LIVRETS EN QUATRE ANS

Chaque jour, nous côtoyons ces petits édifices ou édicules que la force de l'habitude ne nous fait plus forcément remarquer tant ils sont intégrés à notre paysage. Lavoirs, fontaines, moulins, fours, abris de bergers, croix et chapelles, entre autres, représentent pourtant une richesse culturelle et patrimoniale qu'il convient de connaître et mettre en valeur.

C'est à cette ambition que répond la création de la collection « Patrimoine de nos villages ». Avec les deux premiers volumes, sortis respectivement mi-septembre et fin septembre, les lecteurs redécouvriront donc le petit patrimoine des cantons de Bellegarde-en-Marche et Gentioux-Pigerolles. Et il y en aura d'autres, puisque les cantons de Croq et Boussac seront édités en octobre, puis les cantons de Felletin et Chénéraillles en décembre. A raison d'environ cinq parutions par an, la nouvelle collection des éditions de la Conservation départementale du Patrimoine devrait couvrir d'ici quatre ans une vingtaine de cantons creusois.

Chaque livret coûtera la somme modique de 3€ et sera tiré à 1.000 exemplaires, avec une distribution dans tous les points presse de la Creuse. ■

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

PATRIMOINE DE PAYS

Four à pain de Chez-Latour (Lupersat)



MONUMENTS ET ÉDIFICES

Chapelle ND d'Arfeuille (St-Pardoux d'Arnet)



OBJETS DU PATRIMOINE

L'Accord, l'Enfant, la Lettre (Mairie de Champagnat)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Chapelle ND d'Arfeuille (St-Pardoux d'Arnet)



Il y avait à Arfeuille un prieuré de filles dépendant du monastère fontevriste de Blessac. Il en reste une petite église du XIII^e ou du XIV^e siècle. A l'ouest, un clocher-mur moderne à deux baies se dresse sur la façade percée d'un portail limousin brisé. A l'intérieur, un torchis enduit couvre la nef à chevet plat.

L'église Notre Dame abrite un bénitier côtelé en granit, une statue de moine en bois polychrome, une Vierge à l'Enfant en bois polychrome du XVIII^e siècle, une statue en bois doré de sainte Anne et la Vierge. Mais la pièce la plus intéressante, toujours objet de dévotions, est une statue de la Vierge à l'Enfant, en bois polychrome et cuivre du XIV^e siècle. Présentée sous un dais, elle est parfois richement habillée d'une robe brodée moderne.

Notice extraite de Mingaud Alain - *Eglises de la Creuse* - Editions Lucien Souny, 2006, p. 249

TAPISSERIE DU XX^e SIÈCLE



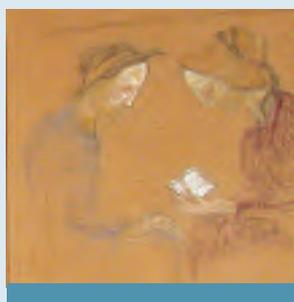
La grande exposition annuelle du Musée de la Tapisserie d'Aubusson est visible jusqu'au 15 novembre. Sous le titre « Renaissance et métamorphoses de la tapisserie dans la 1^{ère} moitié du

XX^e siècle », l'établissement des rives de la Creuse revisite les productions que l'on doit à Marie Cuttoli, véritable amie des artistes et mécène pour des tissages variés, et à Jean Lurçat, figure emblématique du renouveau de la Tapisserie d'Aubusson et volontiers découvreur de talents.

À voir également, jusqu'au 31 octobre, le complément à cette exposition installé à l'église du Château de Felletin sous le titre « Relance du renouveau dans la 2^{ème} moitié du XX^e siècle jusqu'à nos jours ». Renseignements au 05 55 83 08 30.

OBJETS DU PATRIMOINE

L'Accord, l'Enfant, la Lettre (Mairie de Champagnat)



D'une hauteur d'1,50 m et d'une largeur d'1 m environ, ces trois tableaux peints au fusain et au pastel sur des toiles de jute évoquent la vie d'un couple : L'Accord scelle l'union de deux jeunes gens ; L'Enfant est consacré à la maternité ; La Lettre met en scène le couple vieillissant, vêtu du costume traditionnel creusois, lisant une lettre, probablement

de l'enfant qui les a quittés. Cette œuvre signée de Jean Guilton a été offerte par le philosophe à la commune de Champagnat en 1973. Dans les années soixante-dix, l'académicien, qui peignait depuis son plus jeune âge, avait entamé une période intense de création picturale, suivie d'expositions régulières en France et à l'étranger. Jean Guilton a laissé une œuvre peinte conséquente, dispersée principalement entre la France et l'Italie, dans des collections particulières, mais aussi des édifices publics (église Saint-Louis-des-Invalides). Ce triptyque a été inscrit au titre des Monuments historiques le 21 mai 2010.

PATRIMOINE DE PAYS

Four à pain de Chez-Latour (Lupersat)



Avant la Révolution, les paysans des villages, pour cuire leur pain, étaient soumis à l'obligation d'utiliser le four banal en acquittant une redevance à leur seigneur. Après l'abolition des privilèges en 1789, de tels fours devinrent communaux et continuèrent à être utilisés librement par ceux qui ne possédaient pas un four familial attaché à leur habitation.

Dans le village de Chez-Latour, l'édicule est constitué d'un petit bâtiment rectangulaire, le fournil, sur le pignon duquel est accolé sous forme d'abside le four proprement dit. Sous son toit à deux pans couvert de lauzes, le fournil offre un espace devant le four où l'on pouvait abriter le bois de chauffe, les pains après cuisson et les ustensiles du fournil.



THÉÂTRE JEAN LURÇAT SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON

L'éclectisme de la création contemporaine



La saison 2010/2011 du théâtre Jean Lurçat sera fidèle à la ligne de conduite que le vénérable établissement suit maintenant depuis huit saisons : au bord de la Creuse, loin des grands centres urbains mais accrochée à ses convictions, la Scène Nationale proposera une grosse trentaine de spectacles pour une soixantaine de représentations, à Aubusson ou dans les environs avec « Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin ».

S'appuyant notamment sur la Pépinière, cet outil installé à quelques hectomètres dans une aile de l'Espace Philips, la Scène Nationale accueillera plusieurs artistes ou compagnies en résidence de création. Le metteur en scène Jacques Vincey, un habité, et sa compagnie Sirènes travailleront

sur la pièce *Jours souterrains* (présentée les 8 et 9 mars 2011), tandis que la chorégraphe Nathalie Pernette créera *La peur du loup*, qu'elle présentera lors de la saison 2011/2012, et se produira à trois reprises pour d'autres spectacles (*Les Miniatures*, *Le cabaret du 1^{er} flocon* et *De profundis*) tout en apportant plus que sa présence à la Journée départementale de la Danse organisée par l'ADIAM 23 (samedi 27 novembre). Compagnons fidèles ou nouveaux, Cridacompany, les compagnies du Dagor, La Volige et Makizart, l'association Ryoanji, le Maxiphone collectif et l'Unijambiste théâtre seront également pensionnaires de la Pépinière.

Si le théâtre et la danse constituent toujours la marque de fabrique de la maison aubussonnaise, c'est toute la palette de la création contemporaine qui sera proposée au public creusois. Avec, pour bien démarrer la saison, un temps fort les 8 et 9 octobre : avec *Le Grand C* de la Compagnie XY, magnifique spectacle proposé par 18 artistes porteurs et voltigeurs.

INFO ET RÉSERVATIONS : 05 55 83 09 09

MUSIQUE

SAMEDI 2 OCTOBRE 2010

Guéret

Thomas Fersen

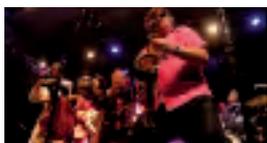
Concert de musique actuelle.

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

DU 13 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2010

La Souterraine et ailleurs



**Jazz à La Sout
– 13^{ème}
Festival
d'Automne
en Creuse**

Des concerts à La Souterraine, mais aussi à Guéret, Bonnat, Boussac, Gentioux-Pigerolles, Gouzou, Mérinchal, Montboucher, Saint-Maurice-la-Souterraine, Saint-Michel-de-Veisse, Saint-Sébastien, Saint-Vaury – Avec Sophisticated Ladies, l'OrJazz Limousin & Carlos Maza, The New Washboard Band, Caïman Swing, Tholias

Ezékiel & Gaël Rouilhac, le Duo Jean-François Prin et plein d'autres groupes, mais aussi des expositions de peintres, graphistes, etc.

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.JAZZ.LASOUT.COM

SAMEDI 16 OCTOBRE 2010

Guéret

Awek

Dans le cadre de "Do Ré Mi FAYOLLE LA FABRIQUE", concert avec 4 musiciens qui forment l'une des meilleures formations européennes de blues.

Place Varillas, sous chapiteau – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.AWEKBLUES.COM

VENDREDI 5 NOVEMBRE 2010

Aubusson



Mangeurs de soleil

Musique du monde, jazz avec Le Trio Ifriqiya et Le Neuf Têtes du Maxiphone collectif.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

CIRQUE

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 OCTOBRE 2010

Aubusson

Le Grand C

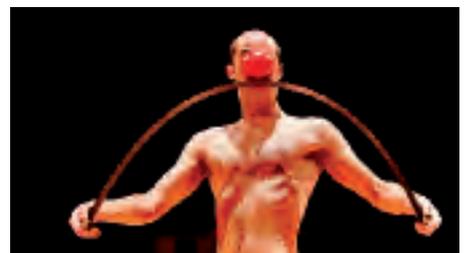
Acrobaties, portés et voltiges avec la Compagnie XY composée de 18 interprètes.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Vendredi 8 octobre à 20h30 ; samedi 9 à 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

Guéret



Le Cirque précaire

Dans le cadre des "Vendredis sorties", avec la Cie La Faux Populaire / Le Mort aux Dents.

Place Varillas, sous chapiteau – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97

DANSE

LES 4, 5 ET 6 OCTOBRE 2010

**Aubusson / Bourgneuf /
Saint-Yrieix-la-Montagne**

Les Miniatures

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin" – Compagnie Pernette.

Lundi 4 octobre, Aubusson (cours Jean Macé) ; mardi 5 octobre, Bourgneuf (Jardins de la Mairie) ; mercredi 6 octobre, Saint-Yrieix-la-Montagne – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 16 OCTOBRE 2010

Boussac

"Grain de Folie"

Spectacle Cabaret, danses, French cancan, etc.

Salle polyvalente – 14h00

INFO : 05 55 65 05 95 (OT)

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2010

Aubusson

**7^{ème} édition de la Journée
Départementale de la Danse**

Organisée par l'ADIAM de la Creuse – Stages, ateliers, démonstration, spectacle.

Scène Nationale d'Aubusson – De 9h30 à 18h30

INFO : 05 44 30 24 55 (ADIAM 23)

THÉÂTRE

JEUDI 7 OCTOBRE 2010

La Souterraine



Approivoiser la panthère

Compagnies "Association Makizart" et "La Poursuite".

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

MARDI 19 OCTOBRE 2010

Aubusson

Sortie d'usine

De et avec Nicolas Bonneau – Compagnie La Volige.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 OCTOBRE 2010



Guéret

Amphitryon

De Kleist d'après Molière – Compagnie Française Maimone.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séance tout public jeudi 21 (20h30) et scolaire vendredi 22 (14h30)

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 NOVEMBRE 2010

Guéret

La chambre de Milena Jesenska

Textes et mise en scène de Filip Forgeau, d'après Kafka et Milena Jesenska – Compagnie du Désordre.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séance tout public jeudi 4 (20h30) et scolaire vendredi 5 (14h30)

INFO : 05 55 52 84 97



MARDI 9 NOVEMBRE 2010

Guéret

Mémorandum pour Anna Politkovskaïa

De Stefano Massini – Théâtre de l'Union.

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 16 ET MERCREDI 17 NOVEMBRE 2010

Aubusson

Villégiature

D'après "La trilogie de la villégiature" de Carlo Goldoni – Compagnies Jakart et Mugiscué.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Mardi 16, 20h30 ; mercredi 17, 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010

Guéret

Le dernier jour d'un condamné

De Victor Hugo – Compagnie Théâtre en Diagonale.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séance tout public jeudi 18 (20h30) et scolaire vendredi 19 (14h30)

INFO : 05 55 52 84 97

ESPACE FAYOLLE / LA FABRIQUE GUÉRET



Bel apéritif et menu complet

« Une grosse cinquantaine de rendez-vous et une apothéose », écrivions-nous l'an dernier à pareille date. On ne change rien cette année, d'autant plus que l'apothéose a dû être reprogrammée, les travaux de l'Espace André Lejeune ayant pris un peu plus de temps que prévu. Qu'importe, Thomas Fersen se produira bel et bien à Guéret, le 2 octobre.

Du coup, le cru 2010/2011 de La Fabrique connaîtra un lancement tonitruant et s'ingéniera à garder le rythme toute la saison. En matière musicale notamment, avec quelques événements pas piqués des hannetons : Awek, l'un des plus grands groupes de blues que la France ait compté ; Pink Turtle pour conclure à Guéret le Festival

Jazz à La Sout' ; ou encore l'inaltérable autant qu'inclassable Brigitte Fontaine, pour les fondus de la poésie mâtinée de salvatrice provocation.

La Fabrique, c'est aussi beaucoup de théâtre, avec des compagnies en résidence de création et du beau linge pendu aux fenêtres de ladite résidence. Philippe Labonne viendra notamment deux fois mettre en scène Victor Hugo – Le dernier jour d'un condamné et Lucrèce Borgia – tandis que Filip Forgeau, le directeur de La Fabrique, ne sera pas en reste et, avec sa casquette de la Compagnie du Désordre, fera sa référence à deux grandes amoureuses dont il a revisité la correspondance : Milena Jesenska, la traductrice de Kafka, et Anaïs Nin, qui dévora d'amour Henry Miller (entre autres). Et puis, bien sûr, des lectures avec « Les auteurs vivants ne sont pas tous morts », une quinzaine de « Vendredis Sorties » pour la jeunesse, du cinéma avec Le Sénéchal, etc. Bref, après un bel apéritif, un menu très complet.

INFO ET RÉSERVATIONS : 05 55 52 84 97

LECTURE

LES 11 OCTOBRE ET 15 NOVEMBRE 2010

Guéret

Les auteurs vivants ne sont pas tous morts

• Lundi 11 octobre, lecture et mise en espace de Stéphan Wojtowicz, 18h30 – Bibliothèque Multimédia

• Lundi 15 novembre, lecture par Daniel Mesguich (18h30) puis projection d'un film (21h00) – Cinéma Le Sénéchal

INFO : 05 55 52 84 97

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010

Fursac

12^{ème} Journée du Livre

Organisée par le « Club du Livre de Fursac », avec la participation de la Bibliothèque Départementale de la Creuse – Auteurs, éditeurs, ateliers, expositions, lectures pour les enfants et jeux.

Salle des Fêtes – De 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 63 31 20 OU 05 55 63 67 01

JEUNE PUBLIC

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010



La Souterraine

Papyrus

Avec la compagnie espagnole "Xirriquiteula Teatre".

A partir de 5 ans - Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 19 OCTOBRE 2010

La Souterraine

10^{ème} Croisée des Chemins "L'art en passant"

Organisée par la M.J.C. de La Souterraine.

Chemin de l'Eglise à Bridiers

INFO : 05 55 63 19 06 (OT)

OU WWW.MJC-LASOUTERRAINE.ORG

JUSQU'AU 7 NOVEMBRE 2010

Aubusson / Felletin / Savennes



Exposition "Graveurs du monde"

Organisée par l'association "Artemis-en-Creuse", en partenariat avec la galerie Michèle Broutta à Paris - Une seule artiste est présentée cette année en raison de l'ampleur de son travail : Cécile Reims.

• A Aubusson (ENSA), du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00, samedi et dimanche de 14h00 à 18h30

• A Felletin (Médiathèque)

• A Savennes (Maison du Tailleur), samedi et dimanche la journée et sur RV au 05 55 80 00 59

INFO : 05 55 66 84 11

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 2010

Guéret

Les Rencontres de Chaminadour

Exposition avec la présence de l'artiste Albert Palma, graveur et calligraphe.

Musée d'Art et d'Archéologie

INFO : 05 55 52 37 98 OU WWW.CHAMINADOUR.COM

DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2010

Guéret

Exposition de peintures - Association "Maid'Art"

Mairie (Grande salle), du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

INFO : 05 55 52 09 27

CENTRE CULTUREL YVES FURET LA SOUTERRAINE

Sur tous les fronts artistiques



Théâtre, danse, musique, spectacles jeune public, arts de la piste : le Centre culturel Yves Furet sera sur tous les fronts artistiques au cours de la saison 2010/2011. Un cru qui sera fortement marqué par la présence des compagnies régionales, l'établissement sostranien se voulant tout à la fois une fenêtre ouverte sur le monde et un tremplin pour les créateurs d'ici. Ainsi du festival « Vachement Jeune », organisé par le Conseil Régional des Jeunes, qui fera étape pour sa troisième édition, en avril prochain.

D'ici là, il s'en sera passé de belles à La Souterraine ! Comme une sorte de prescience revendicatrice par rapport à une certaine actualité - évidemment, le calendrier a été élaboré avant que la France ne verse dans le voyage organisé et

« volontaire » - la présentation de la saison sera animée par les rythmes tziganes de Ejece horo. Où l'on redécouvrira, dans l'année du centenaire de la naissance de Django Reinhardt, que ses descendants adoucissent nos mœurs plus qu'ils ne les perturbent... En règle ou pas, les spectateurs du CCYF ne manqueront pas de papiers, avec quatre spectacles en début de saison sur cette thématique du papier : Papyrus, Tout contre Léo, Histoires Post-it et C'est pas pareil. Du théâtre et des marionnettes pour les jeunes et les moins jeunes, pour la famille en fait, à l'image de l'ensemble de la programmation.

De la joie et de la bonne humeur sans perdre de vue un minimum de convictions, c'est ce qu'on retrouvera avec quelques belles affiches de Jazz à La Sout' - L'Orchestre régional de jazz et Carlos Maza, le Doudou Swing Quartet - mais aussi avec la tête d'affiche de la saison : l'humoriste Christophe Alévêque, grand garçon mal rasé et plutôt mal embouché avec tout ce qui ne fait pas palpiter son côté gauche. Enfin, ne ratez pas le plaisir d'une découverte, à l'instar de ce que la scène sostranienne avait proposé avec Cocoon avant qu'ils ne percent. Ce sera en mai et fleurira alors Madjo, jeune « songwriter » née de parents franco-sénégalais qui a été aperçue sur la scène de Taratata avant l'été et vient juste de sortir son premier album.

INFO ET RÉSERVATIONS : 05 55 63 10 06

DIVERS

DU 9 AU 17 OCTOBRE 2010

Royère-de-Vassivière

6^{èmes} Journées "Editions et BD indépendantes"

L'association "Emile a une vache" organise ateliers, expositions, concerts, stands de livres.

A l'Atelier

INFO : 05 55 64 57 37 OU WWW.LATELIER23.COM

DU 18 AU 24 OCTOBRE 2010

Bourgueuf et alentours

4^{ème} Festival "Des Mots à la Bouche" Organisé dans le cadre de la "Semaine du Goût" et "Lire en fête" - Sur le thème "L'Abécédaire gourmand", animations, leçons de cuisine, concours de nouvelles, etc.

Bourgueuf, Mansat-la-Courrière, Soubrebost, St-Amand-Jartoudeix, St-Moreil et St-Pardoux-Mortierolles - De 14h00 à 20h00 - Inscription obligatoire - Du 18 octobre au 3 novembre,

exposition de photos de Pierre-Alain Dutheil - Mairie de Bourgueuf

INFO : 05 55 64 12 20 (OT)

OU WWW.OT-BOURGANEUF.COM

LES 23 ET 24 OCTOBRE 2010

Crozant

Journées des plantes

Visite, vente de plantes, conférences à l'Arboretum de la Sédelle - De 10h00 à 18h00.

INFO : 05 55 89 83 16

OU [HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR/](http://ARBOSEDELLE.FREE.FR/)

LES 29, 30 ET 31 OCTOBRE 2010

Felletin

11^{èmes} Journées Nationales de la Laine



Visites d'entreprises, expositions, ateliers enfants, rencontres avec des professionnels, démonstrations, etc.

Salle du Gymnase

INFO : 05 55 66 54 60

OU WWW.HISTOIRESDELAIN.EFR

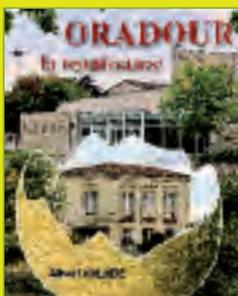
Et aussi...

« ORADOUR LA RENAISSANCE »

Par Albert Valade

Aux éditions de la Veytizou
220 pages : 29,95 €

Albert Valade avait déjà rendu hommage au village martyr d'Oradour dans son livre « La Page de Catéchisme ». L'auteur, qui était enfant d'Oradour,



avait quitté l'école l'année précédente et gardait ses vaches à deux kilomètres du bourg quand, le 10 juin 1944, les SS de la division Das Reich brûlèrent le village et assassinèrent 642 innocents. Dans ce nouvel ouvrage, qui se présente sous la forme d'un album grand format illustré de plus de cent photos en noir et blanc, Albert Valade retrace les minutes et les heures qui suivirent la tragédie. Il montre le courage des survivants et de ceux qui accoururent pour tenter l'impossible : faire renaître Oradour de ses cendres. Un hommage au courage, à la volonté de vivre et un hymne à la Fraternité et à la Paix.

« L'OMBRE ROUGE »

Par Pierre Louty

Aux éditions de la Veytizou
546 pages : 23 €

« Au cœur du maquis » avait montré l'attachement de Pierre Louty à l'idéal d'une jeunesse engagée sur les chemins de la



Résistance. Avec son nouveau roman, l'auteur rend une nouvelle fois hommage à ceux qui se dressèrent contre l'opresseur. « L'ombre rouge », c'est l'histoire d'une jeune fille des monts d'Ambazac, agent secret de l'Internationale qui anima la flamme de l'espérance sur une dizaine de départements qu'elle parcourut inlassablement de 1940 à la Libération.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM

Ti Poucet



C'est l'histoire d'un Ti Poucet qui ne sème ni cailloux ni miettes de pain. Il n'a pas envie de retrouver ses parents, mais

préfère vivre seul, dans la rue. Un jour l'Ogre sort du bois pour croquer un enfant. On lui donne Ti-Poucet, comme en sacrifice. Mais Ti-Poucet se sauve...

Cet album, puissamment coloré, s'affranchit des versions traditionnelles du conte tout en jouant sur ses codes. Les auteurs nous apprennent que lorsqu'on est un enfant mal-aimé le mieux est encore de grandir et de s'aimer soi-même.

Ti Poucet / Stéphane Servant : Ilya Green. – Rue du Monde, 2009 – 14€

SCIENCE-FICTION

Guerre des Mondes !
Invasions martiennes

Depuis le succès du roman la Guerre des Mondes de H.G. Wells, la planète Mars est une source inépuisable d'inspiration et de fantasmes pour les créateurs de toutes sortes. De l'adaptation radiophonique d'Orson Welles, qui défraya la chronique, au presse-agrumes de Philippe Stark, sans oublier la littérature, le cinéma et la télévision, Jean-Pierre Andreu (Gandahar, Zombies, Les revenants de l'ombre...) nous raconte comment la planète rouge est devenue une icône incontournable de la science-fiction.

Guerre des mondes ! Invasions martiennes, de Welles à Spielberg / Jean-Pierre Andreu – Les Moutons Electriques, 2009 – 186 pages – 19€

ROMAN

Mexico,
quartier sud

Guillermo Arriaga nous entraîne dans l'avenue Retorno, artère principale du quartier populaire de Mexico. Au travers d'histoires tragiques, la plume sans concession de l'écrivain nous dévoile la face la plus sombre de ses contemporains : mesquineries, mensonges, haine, violence... Le lecteur ne pourra oublier ni les actes odieux de Roberto et de son frère, ni le chagrin de Rodrigo après la mort de sa sœur bien aimée, ni les malversations du détestable - et pourtant respecté - docteur Del Rio.

Mexico, quartier sud / Guillermo Arriaga – Phébus, 2009 – 184 pages – 16€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Radiothérapie : la Creuse abandonnée



Ainsi, en juin, tombait une information tant redoutée : le service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret devait fermer. Aucun argument technique ou financier ne pourra convaincre du bien-fondé de cette décision du Ministère de la Santé. Les Creusois ont désormais l'impression d'être des citoyens et des patients de « seconde zone ».

Pourtant, la Creuse a toujours été au rendez-vous de la solidarité nationale.

Les Creusois et les Creusoises constatent donc qu'un service public indispensable à leur santé est arbitrairement supprimé. A l'initiative de l'ensemble des élus du Conseil Général de la Creuse, nous avons, en lien avec l'association des Maires de la Creuse, organisé en juin une manifestation réunissant près de 2000 personnes pour montrer notre colère, notre désapprobation face à cette fermeture brutale et injuste.

Nous restons déterminés, mobilisés pour poursuivre le combat politique. En effet, les élus ne baissent pas les bras et vont continuer à se battre pour obtenir l'annulation de cette décision qui s'apparente à un abandon de l'Etat sur fond de « non assistance à département et à usagers en danger ». Nous sommes bien loin de cette image sociale qui a fait le renom de la France à travers le monde, autour notamment de cette solidarité, cette égalité républicaine facteur de cohésion sociale. Ceux qui nous gouvernent doivent mesurer pleinement que ces fermetures qui s'enchaînent à vitesse accélérée, sont d'une part dévastatrices pour la population, le territoire, et rompent d'autre part le pacte républicain et la confiance sur cette terre de Creuse.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Arme politicienne – Cause citoyenne



Lors de la dernière plénière, notre groupe et le groupe socialiste avaient déposé un vœu pour le maintien du service de radiothérapie. Nous avons voté à l'unanimité leur vœu alors que des conseillers socialistes se sont abstenus pour le nôtre s'appuyant sur des arguments politiques.

De la politique, les socialistes continuaient à en faire lors de l'AG des maires au cours de laquelle la décision de boycotter l'Etat fut prise.

Il est vrai qu'il fallait un acte fort pour faire réagir mais était-il le plus opportun car son application sur le terrain a connu rapidement des limites provoquant des polémiques stériles. Cette décision s'apparente aujourd'hui à une arme politique d'opposition au Président et à son gouvernement amorcée par les élus socialistes. S'il est vrai que les élus creusois, dans un état alors de colère et d'émoi, se sont fédérés lors de ce vote, ils l'ont fait pour une cause citoyenne et non politicienne !

Cette posture est dangereuse pour la Creuse car elle retarde, pire remet en cause le déroulement et le financement des actions partenariales menées avec l'Etat. En outre, elle paraît difficilement tenable à long terme et pour l'heure infructueuse : alors, quel sera l'événement déclencheur et l'instance légitime pour décider un arrêt digne et général de ce boycott afin de sauvegarder la crédibilité des élus creusois ?

Bienvenue : à Patrice Morançais, nouveau conseiller général du canton de Chénéraillles, élu sur de brillants résultats. Il succède à notre défunt collègue et ami, Guy de Lamberterie et nul doute que Patrice saura continuer dans le même esprit ses travaux et projets.

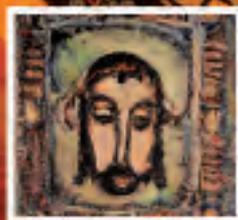
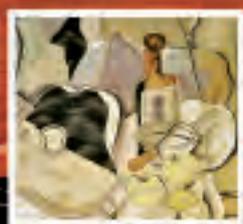
Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

LA CREUSE

Avec vous au quotidien

Musée Départemental de la Tapisserie



EXPOSITION

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2010

« Renaissance et métamorphoses
de la tapisserie à Aubusson au XX^e siècle »

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2010

« Relance du renouveau dans la 2^{ème} moitié
du XX^e siècle jusqu'à nos jours »

Musée Départemental de la Tapisserie
Avenue des Lissiers - 23200 Aubusson - Tél. 05 55 83 08 30
E.mail : musee-tapisserie@cg23.fr - www.creuse.fr

LA CREUSE
CONSEIL GENERAL